

PROGRAMME RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES PATINEURS - 2015-2016

VOLET 1 Patinage Plus (moins de 7 ans au 1^{er} juillet 2015)
Étoiles 4 et 5 (moins de 8 ans au 1^{er} juillet 2015)
STAR 1 (moins de 8 ans au 1^{er} juillet 2015)
STAR 2 et 3 (moins de 9 ans au 1^{er} juillet 2015)
STAR 4 et 5 (moins de 10 ans au 1^{er} juillet 2015)

VOLET 2 • Sans limites

Pré-juvénile et Juvénile qui ne sont pas sur le développement de
l'équipe C et D de Patinage Québec (Simple, Couple et Danse)

(Participation obligatoire à la compétition invitation Maurice Richard, aux Championnats B
de section 2015)

VOLET 3 • Sélection Patinage Québec Équipe C et D (Simple, Couple et Danse) (participation obligatoire aux Championnats A ou B de section 2015)

* Ce programme s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé sur le territoire de la région Montréal-Concordia (Patinage Montréal), dans le cadre du programme de développement des patineurs de Patinage Québec.

Les informations mentionnées dans ce document peuvent partiellement ou en totalité être sujet à changement sans engagement de la part de Patinage Québec ou de PATINAGE MONTRÉAL.

Responsable du développement des patineurs

Jocelyne Brisebois

514 382-4921

joce_bris@hotmail.com

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

En accord avec le programme de développement des patineurs de Patinage Québec, PATINAGE MONTRÉAL vous présente son programme de développement régional comprenant les différentes catégories sous trois Volets 1, 2 et 3 avec explications ci-dessous :

VOLET 1 • Patinage Plus (moins de 7 ans au 1^{er} juillet 2015)
Étoiles 4 et 5 (moins de 8 ans au 1^{er} juillet 2015)
STAR 1 (moins de 8 ans au 1^{er} juillet 2015)
STAR 2 et 3 (moins de 9 ans au 1^{er} juillet 2015)
STAR 4 et 5 (moins de 10 ans au 1^{er} juillet 2015)

À qui s'adresse ce volet ?

Aux patineurs des écoles de PATINAGE PLUS et STAR de tous les clubs de PATINAGE MONTRÉAL qui répondent aux critères énumérés ci-dessous :

Les critères d'admissibilité

Les patineurs et patineuses de ce volet doivent répondre aux conditions suivantes :

- Être inscrit au programme Patinage Plus ou Patinage STAR de Patinage Canada
- PATINAGE PLUS - Avoir réussi l'étape 3 du programme Patinage Plus
- STAR 1 - Ne pas avoir concouru dans les catégories STAR 2 et plus
- STAR 2 et 3 – Ne pas avoir concouru dans les catégories STAR 4 et plus
- STAR 4 et 5 – Ne pas avoir concouru dans un niveau supérieur à STAR 5
- Nombre limite d'inscription par club (voir responsabilité du club)

* *Il est fortement suggéré de choisir des patineurs qui suivent déjà le programme d'éléments des circuits de Patinage Plus enrichi élaboré par Patinage Québec depuis 2008 (voir le document intitulé Circuits PatinagePlusEnrichi.pdf disponible sur le site internet de Patinage Québec).*

Sélection des patineurs

La sélection est faite selon les critères d'admissibilité indiqués ci-haut. Tous les patineurs inscrits par les clubs sont considérés comme faisant partie de cette catégorie.

Les avantages pour les patineurs inscrits

- PATINAGE MONTRÉAL offrira gratuitement un séminaire de développement pour tous les patineurs inscrits au VOLET 1 – 2015-2016 ainsi qu'un atelier informatif aux parents.
Cette activité aura lieu dimanche le 13 mars 2016 à l'Aréna Père Marquette.
* Un horaire détaillé vous sera transmis peu de temps avant l'événement.
- Participation au gala mérites régional au mois d'avril 2016

Les responsabilités du patineur inscrit

- S'engager à participer à l'activité offerte gratuitement par PATINAGE MONTRÉAL dans le cadre du programme régional de développement des patineurs.
- Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels et organisateurs chargés de l'activité régionale.
- Tout concurrent qui, directement ou indirectement s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels et/ou organisateurs suite à leurs décisions peut être suspendu et/ou exclu de tout événement régional subséquent.

Les responsabilités du club

- PATINAGE PLUS/ÉTOILES 4-5/STAR 1- Pour l'année en cours, chaque club peut inscrire un maximum de 10 patineurs ou patineuses.
- STAR 2-3-4-5 - Pour l'année en cours, chaque club peut inscrire un maximum de 10 patineurs ou patineuses.

Le club doit s'assurer que les patineurs inscrits reçoivent toutes les informations nécessaires.

Le responsable du club doit faire parvenir le formulaire approprié dûment rempli par courriel lorsque vous recevrez l'invitation de Jocelyne Brisebois : jocelyne_bris@hotmail.com

VOLET 2 • Sans limites

Pré-juvénile et Juvénile qui ne sont pas sur le développement de l'équipe C et D de Patinage Québec (Simple, Couple et Danse)

(Participation obligatoire à la compétition invitation Maurice Richard/Finale régionale, aux Championnats B de section 2016)

Les critères d'admissibilité

- Sans limites : Tous les Sans Limites inscrits à Maurice Richard/Finale Régionale ET Sections B 2016
- Pré-juvénile : Les patineuses et les patineurs inscrits à Maurice Richard/Finale Régionale ET aux Sections B qui ne sont pas sur le développement provincial ayant moins de 11 ans au 1 juillet 2015
- Juvénile : Les patineuses et les patineurs inscrits à Maurice Richard/Finale Régionale ET aux Sections B qui ne sont pas sur le développement provincial ayant moins de 14 ans au 1 juillet 2015
- Tous les nouveaux couples en style libre et en danse pré-juvénile et juvénile qui ne sont pas sur l'équipe C et D de Patinage Québec

Sélection des patineurs

La sélection est faite selon les critères d'admissibilité indiqués ci-haut. Tous les patineurs inscrits et participants à la compétition Invitation Souvenir Maurice-Richard et à la Finale régionale de Patinage Montréal ayant l'intention de s'inscrire aux Championnats de section B 2016 sont considérés comme faisant partie du volet 2.

Les avantages pour les patineurs inscrits

Tous les patineurs inscrits bénéficieront de :

- Séminaires régionaux de développement :
 - Dimanche 6 décembre 2015 à l'aréna Père-Marquette.
 - Dimanche 28 février 2016 à l'aréna Etienne Desmarreau
 - Mercredi le 2 mars 2016 à l'aréna Ahuntsic
 - Vendredi le 4 mars (à confirmer)
- Un horaire détaillé vous sera transmis peu de temps avant l'événement.
- Lors des compétitions Invitation Souvenir Maurice-Richard et Finale régionale STAR/Souvenir Denise-Dubé, les patineuses et les patineurs ayant l'intention de s'inscrire aux Championnats de section B 2016 seront évalués par un officiel pour assurer un suivi adéquat auprès des patineurs, entraîneurs et parents.
- Un horaire détaillé vous sera transmis peu de temps avant l'événement pour la rencontre individuelle avec un officiel.
- Participation au gala méritas régional au mois de mars 2016

Les responsabilités du patineur inscrit

- S'engager à participer à toutes les activités offertes gratuitement par PATINAGE MONTRÉAL dans le cadre du programme régional de développement des patineurs.
- Obligation de participer aux compétitions suivantes pour l'année 2015-2016 : Invitation Souvenir Maurice-Richard et/ou Finale régionale STAR/Souvenir Denise-Dubé et Section B 2016
- Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels et organisateurs chargés de l'activité régionale.
- Tout concurrent qui, directement ou indirectement s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels et/ou organisateurs suite à leurs décisions peut être suspendu et/ou exclu de tout événement régional subséquent.

VOLET 3 • Sélection Patinage Québec Équipe C et D (Simple, Couple et Danse) (Participation obligatoire aux Championnats A ou B de section 2015)

À qui s'adresse ce volet ?

Aux patineurs compétitifs de PATINAGE MONTRÉAL sélectionnés par Patinage Québec dans l'équipe C et D.

Sélection des patineurs

La sélection a été faite par Patinage Québec et tous les patineurs inscrits à Patinage Québec dans cette catégorie seront considérés comme faisant partie de ce volet. Pour les critères de sélection, voir le site internet de PATINAGE QUÉBEC sous l'onglet MEMBRES : <http://www.patinage.qc.ca/pages.asp?id=461>

Les avantages pour les patineurs inscrits

Tous les patineurs inscrits bénéficieront de :

- Séminaires régionaux de développement :
 - Dimanche 6 décembre 2015 à l'aréna Père-Marquette.
 - Dimanche 28 février 2016 à l'aréna Etienne Desmarteau
 - Mercredi le 2 mars 2016 à l'aréna Ahuntsic
 - Vendredi le 4 mars (à confirmer)

Un horaire détaillé vous sera transmis peu de temps avant l'événement.

- Participation au gala méritas régional au mois de mars 2015.

Les responsabilités du patineur inscrit

- S'engager à participer à toutes les activités offertes gratuitement par PATINAGE MONTRÉAL dans le cadre du programme régional de développement des patineurs.
- Obligation à participer à toutes les activités offertes par Patinage Québec pour L'Equipe C et D
- Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels et organisateurs chargés de l'activité régionale.
- Tout concurrent qui, directement ou indirectement s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels et/ou organisateurs suite à leurs décisions peut être suspendu et/ou exclu de tout événement régional subséquent.